

## **Communiqué du 27 juillet 2000**

### **Contraception , IVG : le gouvernement a respecté ses engagements**

L'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes se félicite de l'ensemble des décisions présentées ce jour par quatre ministres : Martine Aubry, Dominique Gillot, Nicole Péry et Ségolène Royal. Il y a un an, le gouvernement avait annoncé un plan en matière de contraception et d'IVG. Il a tenu ses engagements. Contrairement à ce qui a pu être dit et lu, ces thèmes constituent d'importants sujets de société pour lesquels le gouvernement a souhaité apporter des réponses claires. L'Observatoire de la parité salue le travail et l'engagement des ministres concernés. Les nombreuses consultations d'experts scientifiques, médicaux, administratifs, des autorités morales et des associations féminines et féministes ont débouché sur des décisions politiques mûrement réfléchies. Ces décisions arbitrées par le Premier ministre vont indéniablement faire évoluer positivement les droits des femmes à disposer de leurs corps, à maîtriser leur maternité, à s'affirmer libres et responsables. Qu'il s'agisse de la proposition de loi qui sera examinée au début du mois d'octobre pour donner une base légale au Norlevo, de la récente réglementation pour les étrangères souhaitant avoir recours en France à l'IVG et surtout du projet de loi visant à réformer les lois Neuvirth et Veil présenté à la rentrée au Conseil des ministres.

La suppression de l'autorisation parentale pour les mineures s'agissant de l'accès à la contraception, l'allongement des délais légaux de l'IVG de 10 à 12 semaines, l'aménagement de l'autorisation parentale pour les mineures qui ont recours à l'IVG, la suppression des sanctions pénales liées à la publicité pour l'IVG sont des mesures qui témoignent d'une volonté politique de proposer une réforme globale , cohérente en faveur de la liberté et des droits des femmes et en phase avec l'évolution de la société.

L'Observatoire de la parité soutient également la décision d'informer régulièrement et de manière permanente sur la contraception et approuve la programmation à l'automne prochain d'une nouvelle campagne de communication sur le sujet. Enfin, l'Observatoire de la parité se réjouit de la bonne synergie existant entre le gouvernement et sa majorité parlementaire sur la contraception, l'IVG et plus généralement sur les droits des femmes.

#### **Catherine Génisson**

Députée du Pas-de-Calais

Rapporteuse générale de l'Observatoire  
de la parité entre les femmes et les hommes